

“ M. Beecher répète souvent que certaines personnes exigent deux choses pour être admises au ciel: “ 1o Croyez-vous en Jésus-Christ? 2o Haïssez-vous les catholiques? — Si oui, entrez au ciel. ” — Pas plus que M. Beecher je ne suis un bigot. Mais j'aimerais infiniment mieux qu'un de mes enfants fût catholique plutôt que le voir n'appartenir à aucune église. Bien plus, je préférerais qu'un de mes enfants fût un *bon* catholique plutôt qu'un presbytérien *plus ou moins indifférent*. Néanmoins, ce que je désire encore plus, c'est que mes enfants soient de bons presbytériens plutôt que de bons membres de n'importe quelle autre église.

“ Mais, qu'on aime ou qu'on n'aime pas les catholiques, il est un fait indéniable, c'est que les catholiques élèvent leurs enfants pour l'église. La conséquence, c'est que les catholiques font continuellement des progrès. Le *credo* futur de ce pays, c'est le *credo catholique*, à moins que nous, en tant qu'église, nous ne fassions nôtre la mentalité du prêtre catholique et que désormais nous regardions comme le principal de notre ministère spirituel de mouler pour Dieu les âmes de nos enfants

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 21 février 1913.

M. l'abbé E. A. Coallier, ancien curé de Saint-Zotique (Valleyfield), décédé le 19 de ce mois, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

Archevêché de Montréal, 27 février 1913.

M. l'abbé Louis Thifault, curé de Saint-Liguori (Joliette), décédé le 26 de ce mois, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.